

Paris, le 12 février 2008



SNETAA
SNETAA-CPE
DIRECTION
SNATOS
SNEPAG
SNETAA-IPE
SNPFCDN
SNETAA-MI-SE
SNO
SNETAA-INJSA

COMMUNIQUE DE PRESSE

RAPPORT ATTALI : VERS UN RETOUR A UNE FRANCE DES FEODALITES !

Un rapport volumineux qui tente de tenir compte de toute la vie économique et sociale du pays pour énoncer un « mode d'emploi pur des réformes urgentes et fondatrices. ». Pour montrer le sérieux de son rapport pour « la libéralisation de la croissance française », l'ancien conseiller du président François Mitterrand explique la nécessité de « conduire la réforme tambour battant », selon un calendrier précis, proposé par la commission qu'il a présidée.

Mais bien des propositions se trouvent déjà dans des rapports déjà rédigés, dans des notes déjà présentées par le patronat et vite oubliés par le pouvoir en place..

La protection sociale, les allocations familiales, la sécurité sociale, la durée du travail, les rapports syndicats employeurs, durée du travail, ... toutes les améliorations que la société française a apportées à notre pays depuis 1945 sont analysées, remises en cause au nom de la libéralisation de la croissance.

La Fonction publique elle-même, présentée comme une charge dont il est nécessaire de réduire les dépenses ne trouve pas grâce aux yeux de cette commission prête à revenir, en supprimant la carte des départements sur un des symboles forts de la République. Des agences de service publiques, prétendument moins coûteuses, et plus efficaces, car dépendant du secteur privé seraient appelées à remplacer pour l'essentiel les services publics.

Quant à l'école qui se voit consacrer le premier chapitre, ses bases républicaines et laïques sont remises en cause, au nom d'une meilleure préparation des jeunes à la société de connaissance, et appel est fait à l'enseignement privé. Chaque famille se verrait remettre un « chèque éducation », idée fondamentale du libéralisme idéologique, délivrant des « droits à l'école » permettant à chacun de choisir entre « écoles publiques et privées conventionnées », tout en profitant « de ce financement quel que soit leur choix ». Ainsi la concurrence entre école publique et école privée est officialisée comme principe éducatif. L'autonomie des établissements serait la solution « encourageant la réussite scolaire » et permettrait aux enseignants « d'adapter la pédagogie aux besoins spécifiques des élèves ». Ainsi les programmes scolaires nationaux disparaîtraient au profit de programmes définis par les établissements. On est loin des principes républicains d'égalité ... Un service civique scolaire hebdomadaire d'une demi journée serait mis en place en liaison avec les bureaux d'aide sociale des communes réduisant d'autant la formation que doivent recevoir les jeunes. L'alternance deviendrait le principe de formation professionnelle, permettant de mieux adapter formation et emploi. La taxe d'apprentissage qui devrait être rationalisée devrait être reversée pour 70% aux formations en alternance.

Les écoles de la deuxième chance seraient développées, confirmant qu'aucune réelle amélioration ne sera apportée pour permettre aux jeunes de réussir au sein de l'Ecole Publique. Dans les « quartiers », nouveau nom des banlieues défavorisées, les établissements scolaires privés seraient incités à s'implanter, par dérogation aux « restrictions nationales »

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le nombre des universités doit être réduit, centré sur dix grands pôles seulement, et les entreprises doivent faire leur entrée pour 80 % dans leur financement.

Ecole, Université, administration, tout doit être évalué par les utilisateurs. Y compris les enseignants évalués, eux, par les élèves, cela posera sans doute quelques problèmes quant à son application pour les jeunes enfants de maternelle, ou pour l'objectivité du jugement des élèves ayant de mauvaises notes, par exemple)!

C'est la disparition de tout le service public. C'est, plus encore, une régression sociale sans précédent qui est proposée au travers de ce rapport. **C'est plus de 200 ans de paix civile et de progrès économiques et sociaux que le rapport ATTALI veut remettre en cause. Les principes d'égalité, de fraternité sont oubliés au profit de l'individualisme, de la concurrence et de la recherche de la croissance des profits. La fédération EIL espère que la raison saura l'emporter sur les incantations idéologiques dans l'intérêt de la pérennisation du modèle républicain de développement de la France.**

Contact : Yves-Henri SAULNIER 01 53 58 00 39 (port. : 06 73 34 37 95)

Syndicats EIL Fédérés Unitaires

74 rue de la Fédération 75 739 Paris Cedex 15 tél. : 01 53 58 00 39 - Fax : 01 45 67 05 53

e-mail : fed.eil@wanadoo.fr

site : www.fed-eil.com